

**Procès-verbal des travaux
du Conseil de la Vie Sociale
de l'EHPAD-USLD
Résidence du Haut Candol
Du 26.09.2023**

MEMBRES PRÉSENTS :

Représentants des personnes accueillies ou prises en charge :

- Monsieur **Jean-Pierre ENGUERRAND** Représentant des familles, Président,
- Madame **Huguette DUVAL** Représentante des résidents,
- Madame **Michelle LAURENT** Représentante des familles.

Représentant du personnel :

- Madame **Corinne COLIN** Désignée par la CFDT.

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE PRÉSENTS :

- Madame **Sandrine LAUXERROIS** Directrice adjointe chargée du CH Coutances et des EHPAD/USLD.

MEMBRES AVEC VOIX CONSULTATIVE EXCUSES :

- Monsieur **Frédéric MARIE** Directeur général.

ASSISTENT ÉGALEMENT :

- Madame **Elise BAILLET** Coordinatrice qualité / gestion des risques,
- Madame **Catherine EL BAROUDI** Diététicienne,
- Madame **Stéphanie FERT** Cadre du pôle gériatrique, Responsable des EHPAD,
- Monsieur le **Dr Jérôme FOUCHARD** Médecin EHPAD-USLD,
- Madame **Sandrine GROULT** Mandataire judiciaire,
- Madame **Isabelle PERES** Cadre de santé de l'EHPAD/USLD,
- Madame **Sylvie RENAUX** Secrétaire du service social,
- Madame **Valérie THEZARD** Intendante,
- Madame **Tess TORSELLI** Animatrice qualité / gestion des risques,
- Monsieur **WILLAERT Jean-Luc** Résident USLD.

SONT EXCUSES :

- Madame **Marie-France LEMARE** Psychologue,
- Monsieur **Jorge MARQUES DE FIGUEIREDO** Responsable du GIP.



ORDRE DU JOUR

- 1. Présentation du bilan de l'évaluation externe 2023**
- 2. Retour sur les évènements indésirables**
- 3. Elections des représentants des familles et des résidents 2023**
- 4. Visibilité du CVS**
- 5. Actualités de l'EHPAD, prévisions et objectifs 2024**

Sandrine LAUXERROIS ouvre la séance, et interroge l'assemblée sur la présence de Monsieur WILLAERT, résident USLD, n'étant pas élu représentant des résidents. Elle rappelle brièvement la règle concernant la présence de chacun au CVS, et notamment pour les résidents non élus, précise que ces derniers ne peuvent donner leur avis. Si un sujet précis est à l'ordre du jour d'un CVS, des invités spécifiques peuvent alors y être conviés

Les élections des représentants des résidents et des familles seront organisées d'ici la fin de l'année, sachant qu'à compter du 30.10.2023, elle accueillera un directeur en stage, il sera chargé de cette mission.

Les procès-verbaux du Conseil de la Vie Sociale du 20.06.2023 et du 03.07.2023 sont approuvés à l'unanimité.

1. PRESENTATION DU BILAN DE L'EVALUATION EXTERNE 2023

Elise BAILLET présente le diaporama sur le bilan de l'évaluation externe 2023, rappelle que cette évaluation est obligatoire tous les 5 ans et prévue par la loi (*diaporama annexé à ce PV*). Pour le Haut Candol, l'échéance de dépôt et d'envoi à l'ARS (Agence Régionale de Santé) et Conseil Départemental était fixée au 01.07.2023. Il s'agit d'une étude sur les prestations proposées pour les personnes accueillies, cette démarche a été réalisée simultanément sur les 5 EHPAD des centres hospitaliers (1 à St Lô et 4 sur Coutances). Au total, 157 points ont été évalués sur les droits, les attentes, etc... Les évaluateurs ont observé et mené des entretiens avec les résidents, les équipes, l'encadrement, le CVS. La note globale pour le Haut Candol est de 3.35 (la note maximale pouvant être obtenue étant 4). On notera 2 pistes à améliorer principalement, à savoir « la coconstruction et personnalisation du projet accompagnement » et « la politique des ressources humaines ».

Sandrine LAUXERROIS précise que l'EHPAD étant rattaché à l'hôpital, des formations existent et sont mises en place, mais il est indispensable de construire un projet spécifique avec les ressources humaines et les finances.

Stéphanie FERT ajoute que ce projet doit recenser les besoins de formation spécifiques au projet médico-social.

Sandrine LAUXERROIS, concernant le PAP (projet accueil personnalisé), souligne qu'un recueil des besoins du résident est réalisé à son entrée. Cependant, il est indispensable de refaire le point avec les équipes sur l'organisation globale, besoin d'une harmonisation pour l'ensemble des résidents. Ce PAP doit être travaillé en pluridisciplinarité et en fonction des ressources. Cette évaluation doit être en corrélation avec le CPOM à venir en cette fin d'année, d'où la priorité actuelle de coconstruction et personnalisation du projet accompagnement.

Michelle LAURENT rappelle que le temps des familles n'est pas extensible, sachant que le séjour des résidents accueillis peut être plus ou moins long.

Sandrine LAUXERROIS considère que dans l'idéal, le PAP doit être fait rapidement à l'entrée et réévalué tous les 6 mois (projet soins, projet de vie, projet accompagnement).

Elise BAILLET poursuit la présentation en citant pour le Haut Candol les 3 critères ayant obtenu un « niveau optimisé », à savoir nutrition/dénutrition, mobilisation du PAP, politique achats/mise à disposition. Ensuite, 8 critères font l'objet d'une obligation de mise en œuvre de réponse aux besoins, sans attente du délai de 5 ans.

Stéphanie FERT, concernant le critère sur le droit à l'image, précise que plusieurs questions se posent : comment faire si le résident ne souhaite pas de photo ? Les soignants sont-ils au courant ? Un recueil de ces données et son actualisation sont-ils disponibles ? Il s'agit là de revoir l'organisation au quotidien pour le respect des choix du résident.

Elise BAILLET, sur le critère du respect des données confidentielles au poste de soins, souligne qu'une réponse a déjà été apportée par la pose d'un film opaque sur les vitres du poste infirmier.

Jean-Pierre ENGUERRAND rebondit sur ce sujet, car certes la confidentialité est préservée, mais on ne voit plus personne au poste infirmier, dit-il. Le samedi, le dimanche, il déplore que le service soit désert, et regrette le manque de contact avec les soignants.

Michelle LAURENT fait également ce même constat.

Sandrine LAUXERROIS affirme qu'il s'agit d'une mise en conformité, et **Isabelle PERES**, précise que l'objectif est de cacher la planification, mais que pour toute personne qui frappe à la porte, l'IDE est présente et pourra répondre.

Huguette DUVAL met alors en évidence le manque de personnel pour l'aider à remonter du petit jardin.

Elise BAILLET conclut cette présentation en rappelant que ces 8 critères ont fait l'objet d'un plan d'action à court terme.

Isabelle PERES a reçu des affiches d'information sur les résultats de ces évaluations à destination des familles, un affichage sera fait au tableau info/familles.

2. RETOUR SUR LES EVENEMENTS INDESIRABLES

Sandrine LAUXERROIS interroge Jean-Pierre ENGUERRAND sur ce point demandé à l'ordre du jour ?

Jean-Pierre ENGUERRAND répond qu'il n'y a pas eu de réponse apportée à la plainte de Madame LAURENT, il souhaite que les délais de procédure soient respectés et ne dépassent pas les 40 jours annoncés.

Isabelle PERES déclare qu'une réponse va être formulée par écrit.

Sandrine LAUXERROIS propose qu'un courrier de prise en charge de l'évènement indésirable soit adressé, dans le cas où le délai de réponse requiert un temps plus long.

3. et 4. ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES FAMILLES ET DES RESIDENTS 2023 et VISIBILITE DU CVS

Sandrine LAUXERROIS aborde le sujet des prochaines élections de représentants des résidents et des familles pour un nouveau bureau de CVS pour 3 ans.

Michelle LAURENT demande si le directeur stagiaire ira à la rencontre des résidents pour ces élections ?

Sandrine LAUXERROIS répond que la conduite à tenir sera décidée avec la cadre et les équipes pour l'information à destination des résidents, des courriers et un affichage seront mis en place pour les familles.

Jean-Pierre ENGUERRAND émet le souhait qu'un document explicatif sur les fonctions du CVS, le rôle des familles et résidents, etc ... soit joint au courrier des familles. Il estime que le rôle du CVS et des représentants des familles n'est pas suffisamment mis en évidence au sein de la structure, notamment au moment de l'admission.

Sylvie RENAUX explique que le dossier d'admission en EHPAD est déjà suffisamment lourd et complexe d'un point de vue administratif pour les familles, que ce moment n'est pas le plus propice à expliquer en détails les fonctions du CVS. A l'entrée d'un résident, la famille est davantage préoccupée par l'état de santé de son proche, le financement du séjour et de toute autre problématique personnelle.

Sandrine LAUXERROIS propose ensuite d'établir un bilan des actions menées depuis 3 ans, pour préparer le prochain règlement intérieur, et note qu'à ce jour, il n'existe pas de recueil sur les échanges allers et retours entre familles et CVS.

Michelle LAURENT sollicite les adresses mails des familles pour plus de communication avec les représentants élus. Elle demande également la possibilité, en cas de décès de résidents, d'inclure plus de suppléants pour pallier les absences.

Sandrine LAUXERROIS, sur la communication des adresses mails, rappelle que l'établissement est tenu de respecter la confidentialité des données concernant les familles.

Jean-Pierre ENGUERRAND insiste sur l'absence de communication avec les familles, pas de tableau non plus...

Stéphanie FERT revient sur les difficultés liées à la période Covid, ayant freiné beaucoup de choses.

Sandrine LAUXERROIS conclut en suggérant de revoir l'organisation du CVS avec les prochains membres élus.

5. ACTUALITES DE L'EHPAD, PREVISIONS ET OBJECTIFS 2024

Jean-Pierre ENGUERRAND interpelle l'assemblée sur l'animation proposée à l'EHPAD, les jeunes filles en charge de cette activité ne sont pas toujours là, cet été, il n'y avait parfois rien de proposé sur une semaine en juillet/août, rien non plus le samedi et le dimanche. Concernant les jeunes filles en service civique, il s'interroge sur leurs compétences ?

Huguette DUVAL confirme ces propos.

Jean-Pierre ENGUERRAND demande alors la création d'un poste d'animateur.

Michelle LAURENT rebondit car « quand il n'y a rien de rien, les anciens n'ont rien », dit-elle.

Stéphanie FERT rappelle qu'il y a eu un poste d'animateur (hors soignants) au sein du service. Les choses ont évolué, on ne peut désormais plus confier les résidents à des personnes qui ne font du soin ou seraient extérieures au soin. L'accompagnement aujourd'hui doit se faire par quelqu'un de formé, les services civiques sont recrutées en plus. Pour le mois d'août, cela reste exceptionnel.

Isabelle PERES ajoute que la jeune fille recrutée en service civique avait mis fin à son contrat, et **Stéphanie FERT** évoque alors les difficultés de recrutement faute de candidats.

Sandrine LAUXERROIS poursuit sur la grande difficulté de recrutement pour tous les métiers nécessitant une présence 24 h/24. Il est indispensable de comprendre l'évolution de l'animation dans les EHPAD, aujourd'hui conçue comme un soin, besoin de voir ce que le résident peut faire ou peut supporter.

Michelle LAURENT revient sur le projet de cuisine thérapeutique et la possibilité de cuisiner avec ses proches.

Catherine EL BAROUDI répond que le projet est en cours, initié à l'écoute des résidents. Une association a été créée pour récolter des fonds, les devis sont en cours (même s'il manque encore un peu de financement), le projet est en bonne voie avec des travaux prévus pour fin 2023 / début 2024.

Isabelle PERES regrette l'obligation de fermer la salle animation pour éviter toute intrusion si elle n'est pas occupée, notamment le soir et le week-end. L'agent de sécurité reste vigilant sur la surveillance de cette salle pour éviter toute intrusion extérieure.

Jean-Pierre ENGUERRAND émet la possibilité d'introduire des animaux à l'EHPAD, comme il y a quelques temps où il voyait des chiens (appartenant à la kiné) ?

Sandrine LAUXERROIS indique qu'avoir un animal en EHPAD s'inscrit dans un projet de médiation animale, et que ce soit un chien, un chat ou autre nécessite un référent pour s'en occuper. Tout comme pour le projet de cuisine, pour un projet animal, cela doit s'inscrire dans le projet de service et doit correspondre à un besoin des résidents.

Michelle LAURENT demande s'il est possible d'enlever (ou déplacer) les peintures au rez-de-chaussée ? Elle avait également déjà évoqué la possibilité d'interventions de l'école de musique et/ou peinture.

Sandrine LAUXERROIS répond que cela reste à voir, car il y a aussi des personnes attachées à ces portraits.

Isabelle PERES, suite à la commission animation, informe l'assemblée que Marie-France LEMARE a reçu une réponse favorable pour le projet Music O'Senior. A noter que pour toute intervention de chorale ou autre et notamment le week-end, se pose le problème d'accompagner les résidents. Elle demande par ailleurs l'avis du CVS sur la possibilité de réorganiser le barbecue des familles, réunissant 200 personnes en moyenne, le dernier datant de 2019.

Jean-Pierre ENGUERRAND est favorable pour cet évènement.

Sandrine LAUXERROIS signale qu'un accord a été émis pour la réalisation en 2024 des travaux concernant les WC du rez-de-chaussée.

Isabelle PERES informe le CVS que le kiné intervenant sur la structure a revu son activité libérale pour dégager plus de temps sur l'EHPAD.

Jérôme FOUCHARD, médecin de la structure depuis début septembre et venant du secteur hospitalier, fait actuellement le tour de tous les dossiers médicaux des résidents pour revoir leur plan de soins. Le kinésithérapeute intervenant sur prescription médicale, si ce dernier et le résident estiment le besoin de kinésithérapie, il renouvellera l'ordonnance.

Huguette DUVAL reconnaît apprécier la présence du Dr FOUCHARD dès son 1^{er} jour.

En l'absence d'autres interventions, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **16 heures**.

**Le Président du Conseil de la vie sociale,
Monsieur ENGUERRAND**



ANNEXE

*PV des travaux du Conseil de la vie sociale
de l'EHPAD le Haut Candol du 26.09.2023*

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DE L'EHPAD ET USLD DU HAUT CANDOL Du 26.09.2023 Suivi des propositions et avis

PAGES	POINTS ABORDÉS	SUITE RÉSERVÉE ET ÉCHÉANCE PROPOSÉE
3	Sujet : Elections CVS Sandrine LAUXERROIS aborde le sujet des prochaines élections de représentants des résidents et des familles pour un nouveau bureau de CVS pour 3 ans.	<i>Au prochain CVS</i>
4	Sujet : Fonctionnement CVS Sandrine LAUXERROIS conclut en suggérant de revoir l'organisation du CVS avec les prochains membres élus.	<i>A suivre / CVS 2024</i>
4	Sujet : Projet cuisine thérapeutique Catherine EL BAROUDI répond que le projet est en cours ... avec des travaux prévus pour fin 2023 / début 2024.	<i>A suivre / CVS 2024</i>